



RENCONTRONS-NOUS !

CRÉ@VALLÉE SUD

SIRET : 753 127 398 00026

05 53 45 85 70

AVENUE DE BORIE MARTY

DÉCLARATION D'EXISTENCE :

CONTACT@ADHENIA-FORMATION.FR

24660 NOTRE DAME DE SANILHAC

72 24 01587 24

adhénia formation

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE !

WWW.ADHENIA-FORMATION.FR

INFORMATIQUE, TECHNIQUE
ET BUREAUTIQUE

COMMERCE, MARKETING,
COMPTABILITÉ, GESTION

RELATIONS ET
RESSOURCES HUMAINES

DÉVELOPPEMENT
PERSONNEL

SÉCURITÉ ET SANTÉ
AU TRAVAIL

LANGUES
ÉTRANGÈRES

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL



1 / 2



Soyez acteur de votre parcours de formation et passez à l'action !

Objectifs

- Être informé de la législation en matière de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
- Comprendre ce que sont le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Connaître l'impact du harcèlement dans l'entreprise
- Identifier son rôle et ses missions de référent
- Prévenir les risques et mettre en place une démarche de prévention
- Faire face à une situation de harcèlement et agir



Durée de formation

1 jour soit 7 heures



Public

Membres du CSE, service des Ressources Humaines, dirigeants, managers



Prérequis

Aucun



Niveau / Certification Obtenue

Attestation de fin de formation et certificat de réalisation
Taux de réussite : 100 % (maj 30/09/24, sur les 6 derniers mois)



Type de formation / stage

Présentiel, À distance

Intra/Inter/ Accompagnement individuel

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

A

Modalités pédagogiques :

Formation en présentiel : Salle équipée de matériel pédagogique : vidéoprojecteur, paperboard, caméra.

Formation en distanciel : Il est nécessaire que chaque participant puisse avoir un poste informatique équipé de haut-parleurs et son, casque, accès à internet.

Les apports théoriques sont alternés avec des exercices pratiques de mise en situation professionnelle.

Possibilité d'adapter les exercices aux besoins des participants ou aux situations vécues en entreprise afin de rendre la formation plus opérationnelle.

Validation de la compréhension du stagiaire par le formateur à chaque étape du déroulé pédagogique.

Supports de formation (version numérique ou papier remis à chaque participant en fin de formation).

Nombre de Participant par session de formation :

En Inter-entreprises : Groupe de 8 personnes maximum en présentiel

En Intra-entreprise : Groupe de 10 personnes maximum

En distanciel: cours individuel ou collectif (nombre déterminé en amont en fonction de l'audit réalisé en amont)



RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL

2 / 2



Profil du formateur : formateur spécialisé en santé et sécurité au travail

Modalités pédagogiques :

Evaluation formative pendant les travaux. Exposés participatifs, étude de cas et jeu de rôle favorisant une pédagogie par la découverte où les apprenants sont acteurs de la formation.

Programme

Comprendre ce que sont le harcèlement sexuel et agissements sexistes

- Contexte et obligations réglementaires
- Enjeux pour l'entreprise
- Définitions et cas de jurisprudence
- Sanctions encourues pour les auteurs de harcèlement sexuel et d'agissements sexiste

Prévenir les risques

- Identifier les situations à risques et les améliorer
- Intégrer la prévention au niveau collectif et organisationnel
- Informer, sensibiliser et former les salariés

Traiter un cas ou une situation

- Recueillir les plaintes et alerter
- Savoir reconnaître et évaluer une situation
- Orienter et accompagner
- Mener une enquête interne
- Agir : protéger, faire cesser les faits, sanctionner